

# Chez certains Canadiens racisés, la pauvreté persiste de la première à la troisième génération ou au-delà

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 23 août 2023

Deux articles publiés aujourd'hui dans les *Rapports économiques et sociaux* permettent d'examiner les taux de pauvreté et l'évolution démographique des groupes de population racisée au Canada. L'article intitulé « [La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre](#) » révèle que la plupart des groupes racisés avaient des taux de pauvreté plus élevés en 2020 que les personnes blanches. Le taux de pauvreté a été défini au moyen de la mesure fondée sur un panier de consommation, qui se base sur le coût des aliments, des vêtements, du logement et d'autres biens et services qui représentent un niveau de vie de base et modeste.

Les écarts observés au chapitre des taux de pauvreté entre les personnes racisées et les personnes blanches étaient les plus grands chez les Canadiens de première génération et ceux-ci ont généralement diminué chez les Canadiens de deuxième et de troisième générations. Cependant, les taux de pauvreté étaient systématiquement plus élevés chez certains groupes racisés (Noir, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental et Coréen) que pour les personnes blanches de la première à la troisième génération ou aux générations subséquentes. L'écart observé au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et les personnes blanches est en partie attribuable aux différences dans les caractéristiques sociodémographiques. Par exemple, certains groupes racisés comptaient un pourcentage élevé d'enfants et de jeunes ainsi que de ménages monoparentaux. Ces facteurs augmentent le risque de pauvreté.

L'article intitulé « [Évolution démographique des groupes racisés au Canada](#) » fournit de nouvelles données sur la croissance des groupes racisés et les changements dans la structure de leur ménage. De 2001 à 2021, le nombre de personnes racisées au Canada est passé de 3,85 millions à 8,87 millions. La plupart des personnes racisées sont des immigrants, mais un nombre croissant d'entre elles sont nées au Canada. Peu de personnes racisées sont installées au Canada depuis plus de deux générations. La croissance de la population racisée au cours des deux dernières décennies amplifie les conséquences des taux de pauvreté élevés et persistants parmi certains groupes racisés.

## Les populations racisées ont connu une croissance démographique rapide depuis 2001

L'arrivée d'immigrants était à l'origine d'environ les deux tiers de l'augmentation totale de la population racisée depuis 2001. Un tiers de la croissance était attribuable à hausse au sein de la deuxième génération, soit les enfants nés au Canada de parents immigrants. Le nombre de personnes racisées de la troisième génération ou de générations subséquentes a également augmenté, mais cela a peu contribué à la croissance globale de la population racisée.

Les populations de tous les groupes racisés ont augmenté, mais il y avait des écarts dans les taux de croissance. L'augmentation a été la plus importante chez les groupes Arabe (+254 %), Asiatique occidental (+214 %) et Philippin (+207 %). Les taux de croissance des groupes Japonais, Chinois, Asiatique du Sud-Est, Coréen et Noir variaient de 42 % à 154 %. Par comparaison, il y a eu une augmentation de 1 % dans le groupe des personnes blanches.

Les ménages multigénérationnels sont plus courants parmi la population racisée qu'ils ne le sont au sein de la population blanche. En 2021, de nombreux Canadiens de deuxième génération issus de groupes racisés étaient des enfants ou des adolescents et vivaient avec leurs parents immigrants et souvent avec leurs grands-parents également. La fréquence élevée de ces types de structures de ménages donne à penser que les taux de pauvreté des Canadiens de deuxième génération issus de groupes racisés sont liés aux résultats économiques de leurs parents immigrants.



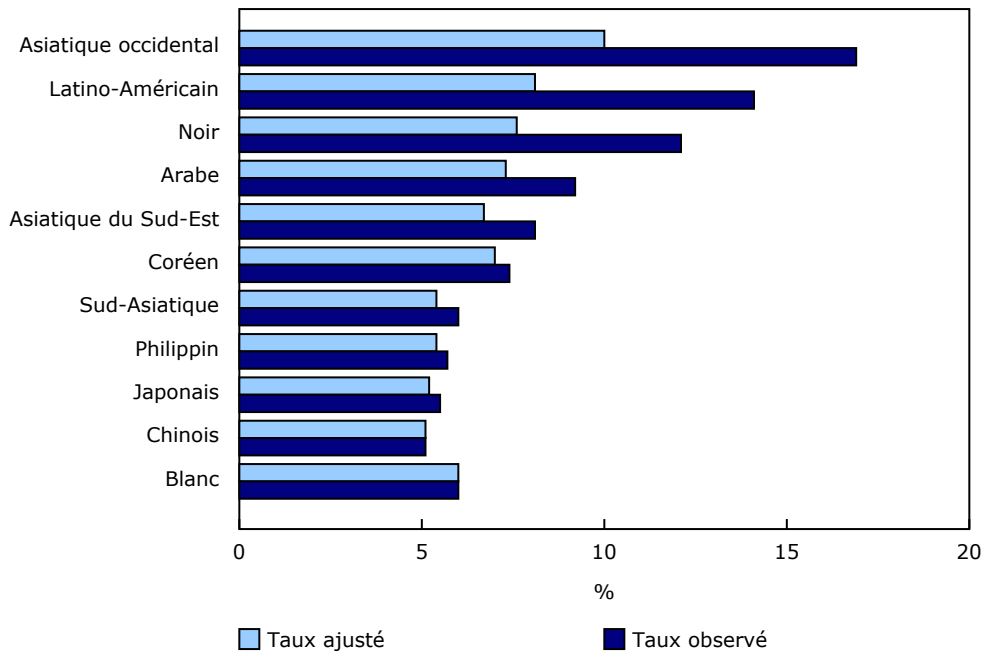
## La pauvreté persiste jusqu'à la troisième génération ou aux générations subséquentes pour certains groupes racisés

Chez les Canadiens de première génération, le taux de pauvreté allait d'un minimum de 3,9 % chez les Philippins à un maximum de 15,4 % chez les Arabes, comparativement à 7,0 % chez les personnes blanches. À l'exception des Philippins, les Canadiens de première génération issus de tous les autres groupes racisés affichaient des taux de pauvreté plus élevés que ceux des personnes blanches.

Les taux de pauvreté des personnes racisées ont généralement diminué de la première à la deuxième génération, mais de nombreux groupes racisés avaient encore un taux de pauvreté plus élevé que celui enregistré par les personnes blanches. L'écart observé au chapitre du taux de pauvreté entre les Latino-Américains et les personnes blanches était plus grand pour la deuxième génération que pour la première, tandis que l'écart avec les personnes blanches était essentiellement inchangé de la première à la deuxième génération pour les Asiatiques du Sud, les Noirs et les Asiatiques occidentaux. L'écart observé au chapitre du taux de pauvreté entre les personnes blanches et les Chinois, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Coréens et les Japonais a diminué de la première à la deuxième génération.

Parmi les membres de la troisième génération ou des générations subséquentes, certains groupes racisés affichaient des taux de pauvreté plus élevés que les personnes blanches. De même, parmi les membres de ces mêmes générations, les Asiatiques occidentaux affichaient un taux de pauvreté presque trois fois supérieur à celui des personnes blanches (graphique 1, taux observé). Les taux de pauvreté chez les Noirs et les Latino-Américains de ces générations étaient plus du double de ceux observés chez les personnes blanches. Les populations arabe, asiatique du Sud-Est et coréenne de ces générations ont également affiché des taux de pauvreté plus élevés que les personnes blanches.

**Graphique 1**  
**Taux de pauvreté des personnes de troisième génération ou de générations subséquentes au Canada, 2020**



Source(s) : Recensement de la population, 2021.

---

Une partie de l'écart observé au chapitre du taux de pauvreté entre les personnes racisées et les personnes blanches est attribuable à des différences dans les caractéristiques sociodémographiques, comme leur répartition par âge, le niveau de scolarité le plus élevé au sein du ménage, le nombre de membres de la famille ayant un revenu d'emploi, la taille de la famille, le type de ménage, la maîtrise de l'anglais ou du français et la région de résidence.

En particulier, certains groupes racisés comptaient un pourcentage relativement plus élevé d'enfants et de jeunes ainsi que de ménages monoparentaux, qui sont des caractéristiques associées à un risque accru de pauvreté. C'est la raison pour laquelle le taux de pauvreté observé était plus élevé que le taux ajusté chez certains groupes racisés (graphique 1). Le taux ajusté désigne le taux de pauvreté qui serait attendu si un groupe racisé avait la même composition sociodémographique que celle des groupes de personnes blanches. S'il n'y avait pas de différences dans la composition sociodémographique, l'écart au chapitre du taux de pauvreté entre les personnes blanches et les Asiatiques occidentaux, les Latino-Américains et les Noirs serait considérablement réduit.

À la troisième génération ou aux générations subséquentes, les Asiatiques du Sud, les Philippins, les Japonais et les Chinois affichaient des taux de pauvreté identiques ou inférieurs à ceux observés chez les personnes blanches. Les Philippins se sont démarqués comme le seul groupe racisé à avoir un taux de pauvreté inférieur à celui des personnes blanches pour les trois générations.

Pour obtenir plus de renseignements sur les autres articles publiés aujourd'hui, veuillez consulter le communiqué du *Quotidien* [Rapports économiques et sociaux, août 2023](#).

Les articles intitulés « [La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre](#) » et « [Évolution démographique des groupes racisés au Canada](#) » sont maintenant accessibles dans le numéro en ligne de *Rapports économiques et sociaux* d'août 2023, vol. 3, no 8 (36-28-0001).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).